

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Bibliothèque nationale de France

La Société ne prend sous sa responsabilité
aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans son *Bulletin*

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ
AVEC LE CONCOURS DE LA SECTION DE PUBLICATION

PAR
LES SECRÉTAIRES DE LA COMMISSION CENTRALE

SOMMAIRE

Centenaire de la mort de Lapérouse célébré le 20 avril 1888..... 153

PORTRAITS ET CARTE.

Portrait de Barthélemy de Lesseps.
Portrait de Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse.
Voyages de Lapérouse, 1785-1788.

SEPTIÈME SÉRIE. — TOME IX

2^e TRIMESTRE 1888

PARIS
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

184, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 184

1888

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RECUEIL DE VOYAGES ET DE MÉMOIRES, in-4°.

TOME I^{er}, contenant les voyages de Marco Polo. 1 vol. in-4°, 1824 (*épuisé*). Première édition française, d'après le manuscrit le plus ancien et le plus complet connu, suivie d'un texte latin inédit. Ce volume est composé comme suit : *Avant-propos*, par M. Malte-Brun, secrétaire général de la Société de Géographie; — *Introduction* aux voyages de Marco Polo, par M. Roux de Rochelle; — *Voyage* de Marco Polo, le texte français de Rusticien de Pise, d'après le n° 10270 de la Bibliothèque royale; — *Peregrinatio Marci Pauli*, texte latin, d'après le n° 3195 de la Bibliothèque royale; — *Glossaire* des mots aujourd'hui hors d'usage: — *Variantes* pour les noms propres d'hommes et de lieux, d'après onze manuscrits.

TOME II, avec 18 planches. Prix : 18 francs.

Il contient : Une relation de Ghanat et des coutumes de ses habitants. — Des relations inédites de la Cyrénaïque. — Une notice sur la mesure géométrique de quelques sommités des Alpes. — Résultats des questions adressées à un Maure de Tischit et à un nègre de Wallet. — Réponses aux questions de la Société sur l'Afrique septentrionale. — Un itinéraire de Constantinople à la Mecque. — Une description des ruines découvertes près de Palenqué, suivie de Recherches sur l'ancienne population de l'Amérique. — Une notice sur la carte générale des pachalicks de Hhaleb, Orfa et Bagdad. — Un mémoire sur la géographie de la Perse. — Des recherches sur les antiquités des États-Unis de l'Amérique septentrionale.

TOME III, contenant l'Orographie de l'Europe, par M. L. Bruguière, ouvrage couronné par la Société dans sa séance générale du 31 mars 1826; avec une carte orographique, 12 tableaux synoptiques et trois vues et coupes des chaînes de montagnes (*épuisé*).

TOME IV, avec une carte et plusieurs *fac-similés*. Prix : 30 francs.

Il contient : Description des merveilles d'une partie de l'Asie, par le P. Jordan de Séverac. — Relation del Viage hecho á la isla de Amat, etc. (Relation d'un Voyage à l'île d'Amat), d'après les manuscrits communiqués par M. Henri Ternaux. — Vocabulaires de plusieurs contrées de l'Afrique, recueillis par M. Koenig, avec des observations préliminaires. — Voyages en Orient : Relation de Guillaume de Rubruck. — Notice sur les anciens voyages de Tartarie en général, et sur celui de Jean du Plan de Carpin en particulier; avec une carte, par M. d'Avezac. — Relation de la Tartarie, de Jean du Plan de Carpin; Voyage de Bernard et de ses compagnons en Égypte et en Terre-Sainte. — Relation des voyages de Sævulf à Jérusalem et en Terre-Sainte.

TOMES V et VI, contenant la Géographie d'Edrisi, traduite de l'arabe en français, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du roi, et accompagnée de notes, par P. Amédée Jaubert, membre de l'Institut, etc., avec 3 cartes. Prix : 24 francs chaque volume.

TOME VII, contenant la Grammaire et le Dictionnaire de la langue berbère, en caractères arabes, composés par feu Venture de Paradis, revus par P. Amédée Jaubert, membre de l'Institut; suivis de plusieurs *itinéraires* de l'Afrique septentrionale recueillis par l'auteur, et précédés d'une Notice biographique sur la partie méridionale de l'Asie centrale, avec une carte et deux plans, par M. Nicolas de Khanikof. — Recherches sur Tyr et Palætyr, et essais de restitution et d'interprétation d'un passage de Scylax, avec deux cartes, par M. Poulain de Bossay. Prix : 24 francs.

Mémoire sur l'Éthnographie de la Perse, par M. Nicolas de Khanikof. Prix : 6 francs.

CENTENAIRE
DE LA
MORT DE LAPÉROUSE

CÉLÉBRÉ LE 20 AVRIL 1888

EN SÉANCE SOLENNELLE A LA SORBONNE



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

2^e Trimestre 1888.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

EXPÉDITION DE LA BAIE D'HUDSON

(1782)

EXTRAIT DU JOURNAL DE PIERRE-BRUNO-JEAN DE LA MONNERAYE,
GARDE DE LA MARINE EN 1787,
CAPITAINE DE VAISSEAU
ET CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS EN 1815,
MIS EN RETRAITE LE 1^{er} NOVEMBRE 1817,
PUIS NOMMÉ CONTRE-AMIRAL HONORAIRE,
COMMUNIQUÉ PAR SON FILS, M. CH. DE LA MONNERAYE,
SÉNATEUR.

15 mai 1782. — De Langle reçoit du marquis de Vaudreuil l'ordre de quitter le vaisseau l'*Expériment* pour prendre le commandement de la frégate l'*Astrée* de 36 canons de 12, M. de Lapérouse qui la commandait ayant été nommé à celui du vaisseau le *Sceptre* de 74.

Je passai comme second avec de Langle.

Une division composée du *Sceptre*, de l'*Astrée* et de l'*Engageante* reçut ordre de se tenir prête à partir pour une expédition secrète. Nous ne devions qu'à une certaine latitude ouvrir nos instructions.

On embarqua sur notre frégate un fort détachement du régiment d'Auxerrois; le *Sceptre* et l'*Engageante* reçurent aussi des troupes et quelques pièces d'artillerie de campagne.

31 mai 1782. — Nos vivres et notre eau complétés, nous appareillâmes de la rade du Cap-Français, manœuvrant au nord pour sortir par les débouquements de Saint-Domingue. Notre course journalière au nord, soutenue par des vents favorables, nous faisait remonter rapidement les degrés du nord. Habitué, depuis longtemps, à la chaleur des îles, nous trouvions, pendant les nuits surtout, la température bien froide; ignorant le lieu de notre destination,

nous n'avions eu garde de nous précautionner de vêtements chauds, dont alors nous sentions l'extrême besoin.

20 juin 1782. — Nous arrivâmes, le 20 juin, sur le banc de Terre-Neuve que nous coupâmes. Le temps et l'état de la mer nous permirent d'y pêcher, et nous y prîmes quelques belles morues, dont nous nous régâlâmes. Là, nous apprîmes que notre expédition était pour la baie d'Hudson afin d'y détruire, s'il était possible, les établissements des Anglais, dans cette partie du nouveau monde.

Courant toujours au nord, le temps souvent très brumeux, nous nous engageâmes, par le travers de la baie des Esquimaux, dans une banquise de glace fort considérable dont nous éprouvâmes beaucoup de difficultés à nous retirer (3 juillet 1782). Notre route nous élevant de plus en plus au nord, nous rencontrâmes les brumes les plus épaisses, conservant, autant que nous le pouvions, la vue du *Sceptre* qui, lorsque nous nous perdions dans la brume, faisait sonner sa cloche, battre la caisse, et tirer des coups de canon. Ce fut dès lors que notre navigation commença à devenir dangereuse : la brume la plus épaisse ne nous donnait qu'un horizon extrêmement rétréci ; nous courions le risque d'aller nous jeter sur des montagnes de glace d'une hauteur prodigieuse, flottant sur la mer, dans toutes les directions que leur imprimaient les vents ou les courants ; elles ont souvent des éperons semblables à des récifs, sur lesquels on se briserait comme sur des rochers ; des matelots veillaient à chaque bossoir pour les signaler promptement. Un jour que j'étais de quart, sous les deux huniers, le perroquet de fougue sur le mât, nos vigies crient : « Montagne de glace à bâbord ! » Étant amuré à tribord, je n'ai que le temps de l'apercevoir ; nous n'en étions éloignés que d'une portée de pistolet ; ayant peu d'air, y-a-t-il assez d'espace pour virer ? J'envoie vent devant, à tout risque, en faisant servir le perroquet de fougue et l'artimon ; l'*Astrée*, gouvernant bien, vire, la brigantine venant araser

la glace, et nous parons; l'indécision nous eût perdus. Le métier de la mer exige un coup d'œil juste et la plus prompte exécution; j'ai connu d'excellents officiers auxquels manquaient ces qualités.

Lorsque ces brumes épaisses se dissipaient, et que le soleil paraissait sur l'horizon, nous jouissions souvent du spectacle le plus nouveau et le plus intéressant. Nous rangions des montagnes de glace d'une incroyable élévation; dans les crevasses qu'elles formaient, si le soleil y exerçait son influence, de grands réservoirs d'eau dégelée, s'y formant, s'épanchaient en cascades et en nappes d'eau, avec un grand fracas, dans la mer; le soleil, en dardant ses rayons sur ces volumineuses chutes d'eau, en variait indéfiniment les couleurs et en rendait le tableau complet. Quelquefois ces montagnes de glace bornaient, à une certaine distance, notre horizon; leur hauteur variée, leurs formes toutes différentes, semblaient nous présenter l'aspect d'une ville forte avec ses tours, ses clochers, ses palais de cristal de roche. D'autres fois, c'était une formidable armée de vaisseaux à trois ponts, rangés en ligne de bataille, qui semblait nous apparaître; dans le champ des illusions, les scènes variaient à l'infini. Après une brume très épaisse, lorsque le soleil du soir venait la dissiper, c'était alors qu'un nouveau spectacle, plus brillant encore, se préparait pour nous: l'astre du jour avait terminé sa carrière à l'ouest et n'y laissait plus apercevoir que le crépuscule du soir, alors qu'au même moment, au point opposé de l'horizon, apparaissait le crépuscule du matin qui, agrandissant peu à peu sa lumière, envahissait, sur nos têtes, la voûte du ciel, et y étendait bientôt partout un manteau brillant et néanmoins très doux à nos yeux. Ces aurores boréales des latitudes élevées ne peuvent être comparées à aucune de celles que nous voyons en Europe; celles-ci n'embrassent qu'une petite partie de l'horizon, tandis que les autres occupent toute la voûte du ciel. Pendant leur durée, à toute heure de

la nuit, je pouvais lire dans les formats de l'impression la plus fine.

Les brumes presque continuelles ne nous permettaient que rarement de prendre la hauteur du soleil ; nous étions donc forcés de naviguer plus d'après l'estime que d'après nos observations.

Nous étions rendus par la latitude du détroit d'Hudson, quand un matin la brume se dissipe tout à coup, le soleil se lève majestueusement, nous apercevons distinctement l'ouverture du canal d'Hudson, les terres qui le bordent des deux côtés, et nous y donnons à pleines voiles le 18 juillet 1782.

Des côtes pelées, dépourvues de toute verdure, ne nous offraient qu'un tableau fort triste, sans aucune apparence de végétation. La mer était belle, le vent bon, nous avançons rapidement, relevant les points les plus en saillie à notre vue. Nous rangeâmes quelques montagnes de glace auprès desquelles le *Sceptre* de 74 canons n'avait l'air que d'une coquille de noix. La mer devant nous semblait ouvrir un passage facile, et nous en profitions pour faire bonne route, lorsque quelques glaçons passèrent près de nous ; bientôt nos vigies nous annoncent qu'une énorme banquise, drossée par le courant, s'avance rapidement sur nous. Courant à sa rencontre, peu de temps après nous en sommes cernés (19 juillet).

Essayer de la refouler était chose inutile ; nous serrons nos voiles et attendons que la débâcle s'opère. Le vent qui passait sur cette vaste étendue de glace rendait l'atmosphère extrêmement froide. Nous descendions du bord, sur ces glaces de formes irrégulières, et communiquions ainsi, sans embarcations, avec nos camarades du *Sceptre* et de l'*Engageante* ; pour se réchauffer, l'on faisait, comme les enfants, des pelottes de neige, et on se livrait des combats.

Si nous apercevions, ce qui souvent arrivait, des loups marins sur les glaces, on leur donnait la chasse, mais sans

succès, par la difficulté de courir sur une surface non plane et au contraire hérissée de toutes sortes d'aspérités.

Resserrés comme nous l'étions par les glaces, le vent fraîchit beaucoup et finit par souffler en coup de vent violent, que nous étalâmes sans ancres ni voiles. Nous restâmes ainsi durant trois jours, au bout desquels le courant et le vent ayant dressé les glaces derrière nous, nous n'étions plus serrés par elles, ce qui rendait notre position fort mauvaise. Le poids des glaces qui nous avaient cernés avait empêché la mer de s'élever; ici, au contraire, elle les soulevait et les jetait violemment contre nos bâtiments au risque d'y causer des avaries considérables, surtout à nos doublages en cuivre, qui en souffrirent, en effet, beaucoup. Le mal devint plus grand encore lorsque nous arrivâmes à l'accore de la banquise, où la mer était démontée. Après mainte et mainte difficulté, nous en sortîmes cependant.

Dans cette périlleuse navigation, que de quarts de nuit j'ai passés sur le gaillard d'avant, faisant lofer ou arriver pour éviter les glaces, gelé sous le vent de la ralingue du petit foc, et dans l'impossibilité de me réchauffer lorsque, relevé de quart, j'allais me coucher.

21 juillet 1782. — En longeant la côte de tribord du canal, nous aperçûmes un jour une grande quantité de pirogues d'Esquimaux qui se dirigeaient vers nos vaisseaux (il en existe une au musée de Rennes). La charpente intérieure se compose de petits bois fort légers, unis ensemble avec des nerfs d'animaux; leur forme est longue et pointue aux deux extrémités; elles sont revêtues en entier de peaux de loups marins dont le poil a été enlevé, et artistement cousues ensemble. Au milieu de la pirogue est adapté un cercle en bois, réservant un trou, dans lequel s'assied l'homme qui la conduit, tenant dans les mains un aviron à deux pelles, qu'il trempe alternativement dans l'eau à tribord et à bâbord.

En avant du sauvage sont placés ses instruments de pêche

consistant dans une espèce de harpon dont les pointes sont en os et dentelées. Un autre instrument semble destiné à la pêche de la baleine; la pointe est aussi garnie en os pointus et dentelés: au manche est attachée une longue courroie et une vessie qui semble lui servir de bouée. Je pense que, lorsque la baleine a été blessée et qu'elle se débat, le sauvage n'essaie pas de la retenir, et qu'il la laisse se débattre et mourir; la bouée lui indiquant toujours le lieu où elle est, il la tire alors, et la dépèce sur le rivage. Ces peuples, pour leur nourriture, paraissent faire un grand usage de l'huile de baleine; aussi le sauvage porte-t-il, sur l'arrière de la pirogue, une outre qui en est remplie; ce sont là toutes ses provisions. Ces pirogues, conduites par un seul homme, ont une grande vitesse à cause de leur extrême légèreté; pour peu que la mer soit un peu grosse, elles doivent facilement chavirer, mais le sauvage, nageant très bien, peut facilement les relever et y reprendre place. Hors de la pêche, ces pirogues sont transportées au lieu d'habitation du sauvage.

Bientôt nos vaisseaux en furent entourés; dans le nombre, il y en avait quelques-unes plus grandes, revêtues également de peaux de loups marins, mais ouvertes sur le dessus, comme nos canots, et contenant des familles entières; hommes, femmes et enfants. Tous sont vêtus d'habillements en peaux de loups marins; ils consistent dans une espèce de gilet non ouvert par devant, qui se passe par-dessus la tête, et où les bras s'introduisent dans des manches; les hommes y ont fixé un petit capuchon qui peut, quand ils le veulent, se rabattre sur la tête; ce gilet se prolonge par derrière et y forme une petite queue arrondie. Le tour et cette queue sont garnis de peaux de couleurs différentes, formant bordure; un pantalon long et à pieds, aussi en peaux de loups marins, habille la partie inférieure de l'homme; de larges poches y sont pratiquées des deux côtés pour recevoir leurs provisions. Le costume des femmes est absolument le même à cela près que le capuchon du gilet

est beaucoup plus grand, ainsi que les poches des culottés, parce qu'elles y placent leurs enfants encore petits; la queue du gilet est aussi plus longue que celle des hommes.

Un commerce d'échanges s'établit entre les sauvages et nous; ils n'avaient à nous offrir que des barbes de baleine, que nos matelots acquéraient pour des épingles, des aiguilles et quelques petits clous. Tout ce qui était en fer avait un grand appas pour ces sauvages, mais surtout les sabres et les épées qu'on se gardait de leur donner, vu le mauvais usage qu'ils en auraient pu faire. Nos matelots, fort mal vêtus pour le climat rigoureux que nous habitons, acquirent beaucoup d'habillements de ces sauvages, et ce fut un spectacle fort drôle de les voir, ainsi vêtus, monter dans les hunes et sur les vergues, semblables à des ours ou à des loups marins. Plusieurs de ces sauvages des deux sexes, attirés par nos manières amicales, se hasardèrent à monter à bord; *Kaiba, kaiba!* disaient-ils, en se frappant la poitrine de la main, ce qui, sans doute, était un signe d'amitié. On leur fit voir une chèvre, des moutons, des volailles, qui ne parurent pas exciter leur attention; on les fit se regarder dans un miroir sans plus de succès. On leur présenta de la soupe de l'équipage, qu'ils goûtèrent en faisant la grimace; le vin, l'eau-de-vie qu'on leur donna ne les séduisirent pas davantage. On proposa aux femmes de nous céder quelques-uns de leurs enfants, en leur offrant tout ce qu'elles pouvaient désirer le plus ardemment; elles repoussèrent notre demande avec indignation, tant est fortement gravé par l'Auteur de toutes choses, même chez les peuples les plus sauvages, l'amour des mères pour leurs enfants. Nous traitâmes avec les sauvages pour quelques-uns de leurs chiens qui ressemblent un peu à l'espèce qu'en France nous appelons loups.

Parlons maintenant de la taille et de la figure de ces sauvages : leur teint est olivâtre, leur figure tatouée; peu d'entre eux ont de la barbe, leurs yeux sont petits, leurs

cheveux hérissés semblent huilés; leur figure qui, en général, n'est ni belle ni expressive, ne présente aucun caractère de férocité. Plusieurs portaient des cicatrices apparentes de blessures reçues apparemment dans des combats. Leur taille est fort médiocre, peu d'entre eux m'ont paru dépasser cinq pieds; ils ont beaucoup d'embonpoint. Une chose qui m'a semblé très extraordinaire, c'est que chez tous le sang sort par le nez; est-ce à leur régime, à leur nourriture d'huile de baleine qu'ils le doivent? c'est ce dont je n'ai pu m'assurer.

J'avais traité avec eux pour les pièces composant un habillement d'enfant; je possédais aussi un modèle en petit de leur pirogue, leurs instruments de pêche, les masques dont ils se couvrent le visage pour se défendre de la neige, ainsi que les raquettes qu'ils mettent à leurs pieds pour ne pas enfoncer dans la neige. Tous ces objets, auxquels j'attachais quelque prix, m'ont été enlevés à Brest pendant la Révolution.

Le soir venu et la brise fraîchissant, nos sauvages nous quittèrent pour retourner à la côte. Je m'étais amusé pendant très longtemps à me faire suivre par un sauvage, dans l'espoir qu'il avait d'obtenir le sabre que je lui montrais.

Toujours dans le détroit d'Hudson, notre route se dirigeait vers l'entrée de la baie à laquelle on pourrait bien donner le nom de mer.

De Langle, par un temps clair, fit une très bonne observation de longitude à l'aide de laquelle et des relèvements que nous avons faits des principaux caps, nous dressâmes une carte, celle de M. Bellen pour la côte de Labrador et de ces mers étant très défectueuse. Nous nous servions, avec plus de confiance, d'un routier fait par un capitaine anglais dont j'ai oublié le nom.

Un jour que le calme nous avait surpris, et que nous craignions que le courant nous dressât en sens contraire de notre route, on laissa tomber l'ancre (23 juillet 1782). De

Langle me donna un canot pour aller à terre faire, si je le pouvais, de l'eau et du bois dont nous manquions; j'armai, à tout événement, le canot en guerre, et nous nous dirigeâmes, avec nos fusils, sur la côte. Quelques officiers m'accompagnaient dans cette course, et c'était la première fois que nos pieds touchaient terre, depuis notre départ de Saint-Domingue. Aussitôt débarqués nous nous mettons à parcourir le pays qui, dans quelques coulées abritées seulement, nous offrait un peu de verdure; le reste du terrain est pierreux, sec et aride; pas un arbre ne s'offrait à notre vue. Je rapportai à bord le seul petit arbrisseau que j'eusse rencontré. Nous ne trouvâmes ni rivière, ni ruisseau; dans quelques crevasses de rochers, nous aperçûmes de l'eau provenant de pluies, je pense, ou de la fonte des neiges, mais elle était saumâtre et absolument impotable.

En poursuivant nos recherches, nous rencontrâmes des pierres rangées dans la forme circulaire; une pierre au centre était brûlée et noircie par le feu; quelques débris d'animaux que nous ne connaissions pas, jetés çà et là, nous indiquaient que les sauvages avaient campé dans ce lieu. Ces mêmes indices se répétaient assez souvent, à mesure que nous avancions. Notre désir était de rencontrer l'établissement de quelques sauvages, et, après bien des fatigues, nous y réussîmes enfin. Deux tentes et plusieurs sauvages se présentent à notre vue; nous n'étions, nous, que cinq ou six armés, ayant laissé plusieurs hommes dans notre canot pour le garder. Nous marchons sans crainte vers les sauvages que notre approche ne faisait point fuir. Ils s'avancent même vers nous, en se frappant la poitrine et en criant : *Kaiba, kaiba !* nous répondons de la même manière, en signe d'amitié. Ils considèrent beaucoup nos fusils; était-ce par crainte ou par curiosité? je ne sais, mais pour leur donner une idée de ce que c'était, un oiseau passant sur nos têtes, un de mes compagnons maladroit le tire et ne le tue pas. Nous approchons de leurs tentes pour les examiner;

— dans leur langage, ils nous débitent beaucoup de choses que nous ne pouvons comprendre, à ça près du *Kaiba* que, de part et d'autre, nous répétons souvent. Je me présente à la porte d'entrée d'une de leurs tentes, où je n'aperçois que quelques peaux d'animaux étendues sur la terre, plusieurs pierres, au milieu, noircies par le feu. Je me retire, et aussitôt que j'ai quitté la porte, haute tout au plus de 2 pieds 1/2 à 3 pieds, un des sauvages prend ma place, et, comme si j'eusse souillé sa demeure par ma présence, il se met à défiler une kyrielle de paroles semblables à une prière. Était-ce son bon ou son mauvais génie qu'il invoquait ? je ne le sais pas. Mon indiscrete curiosité ne rompit pas du moins la bonne intelligence qui régnait entre nous. Ces tentes sont en peau de loup marin grossièrement tannée ; leur forme est circulaire et d'environ 8 à 9 pieds de diamètre ; elles sont soutenues par des pieux liés de manière à laisser un trou au milieu pour faire échapper la fumée.

Près des tentes, étaient réunis les femmes et les enfants des sauvages auxquels nous fîmes des amitiés et quelques cadeaux de boutons en cuivre, qui semblèrent leur faire plaisir. Les femmes étaient tatouées, et sentant l'huile de baleine. « Eh bien, dis-je à Beaujeu, jeune officier au régiment du Cap, que dites-vous de cette moitié de l'espèce sauvage ? — Qu'elles feraient fuir le diable, » me répondit-il. Près des sauvages étaient toutes leurs richesses consistant en pirogues et en instruments de pêche que déjà j'ai décrits. Je ne leur ai pas vu d'arcs ni de flèches, et cependant ils vont à la chasse des animaux, puisque les abords de leurs tentes nous en présentaient les débris. Comment les prennent-ils ? c'est ce que je n'ai pu savoir, dans l'impossibilité de me faire comprendre d'eux. Je m'en retournais vers notre canot, réfléchissant sur l'existence de ces sauvages qui me semblait si malheureuse, obligés qu'ils sont de passer la moitié de l'année dans des trous en terre, pendant que le soleil éclaire l'autre hémisphère et que celui-ci,

dans cette partie, se trouve dépourvu de lumière. Ce n'est qu'en été qu'ils se portent sur la côte pour y faire la pêche; cela fait, ils s'en éloignent pour se retirer dans l'intérieur. Mais les terres qu'ils habitent, me disais-je, sont-elles aussi sèches, aussi arides, aussi disgraciées de la nature que celles que nous avons sous les yeux? Que l'homme aux paradoxes, Rousseau, vante, tant qu'il voudra, la liberté et l'indépendance de l'homme sauvage; pour moi, je préférerais de beaucoup l'aliénation d'une part de cette liberté que les sociétés civilisées réclament pour assurer le bonheur de chacun et la sécurité de tous. Nos philosophes tant renommés n'ont puisé leurs principes et leurs systèmes que dans leur imagination délirante; ici c'est la réalité, et, si j'avais été en présence du patriarche de Ferney, ou du citoyen de Genève, j'aurais pu, j'en suis certain, raisonner facilement avec eux, et les mettre en contradiction avec eux-mêmes.

Nous revînmes le soir à bord rendre compte de notre excursion. On appareilla pendant la nuit dirigeant la route vers l'entrée de la baie. Notre navigation ne présenta aucun événement majeur jusqu'à notre arrivée devant le fort du Prince de Galles, où la division mouilla le soir du 9 août, par un beau temps. La nuit fut employée à préparer le débarquement des troupes et de l'artillerie, et le lendemain, à deux heures du matin, elles mirent à terre. Le pavillon français fut arboré à bord de nos vaisseaux; le fort arbora celui d'Angleterre; un officier fut envoyé aussitôt au commandant pour le sommer de se rendre.

Le 10 août 1782, ce résultat fut obtenu; M. de Lapérouse traita de la capitulation avec le gouverneur, et bientôt elle fut conclue: les Anglais se rendaient prisonniers de guerre; leurs effets particuliers leur étaient conservés; tous les objets appartenant à la compagnie d'Hudson durent nous être remis.

J'avais débarqué le matin avec les troupes; j'entrai dans le fort avec M. de Lapérouse et quelques autres officiers.

Nous fûmes fort surpris de voir qu'il était bâti de belles pierres de taille, casematé, armé de quarante pièces de gros calibre, susceptible par conséquent d'une défense longue et vigoureuse. Nous dînâmes dans le fort avec le gouverneur M. Samuel Herne, homme de belle figure, d'une éducation soignée et de beaucoup d'instruction. Toutes les pelleteries, traitées pour la compagnie, furent embarquées sur notre frégate; elles consistaient principalement en peaux de martres, d'ours, de loups cerviers, de renards bleus et noirs (ces derniers sont forts rares), etc. Dans le fort se trouvait une espèce de dogues anglais, d'une taille prodigieuse et d'une force étonnante; les Anglais nous dirent que quand les rivières étaient glacées, ils attelaient deux de ces chiens à un traîneau, et qu'en portant cent pesant, ils leur faisaient faire seize lieues par jour. Je m'emparai d'un de ces chiens nommé *Wolf* (loup), que je fis conduire à notre chaloupe, pour l'emmener en France.

Hors de l'enceinte du fort étaient établies des baraques et quelques tentes habitées par des familles de sauvages que les Anglais s'étaient attachées pour les aider dans leurs travaux de commerce, de chasse et de pêche. Le fort était bâti sur une pointe à l'entrée de la rivière de Churchill, navigable pour des bateaux pontés, à une très grande distance dans les terres. Elle était abondante en poissons, surtout en saumons, que les Anglais salaient et conservaient ainsi. Nous en trouvâmes dans le fort une grande provision, qui fut répartie à bord de nos bâtiments, ce qui fut pour nous un grand régal, non moins qu'un grand plaisir. Une trouvaille qui ne nous fut pas moins agréable, ce fut du beurre d'Irlande parfaitement conservé en double-barreau : le premier contient le beurre, est hermétiquement fermé et flotte dans le second, dont le vide est rempli de saumure. Les Anglais possédaient aussi une espèce de porc particulière, au poil épais, long et hérissé. On les embarqua à bord, où toutes nos provisions fraîches étaient épuisées. Dans

cette mine de richesses que très légitimement nous exploitions, nous trouvâmes encore une quantité considérable de draps, de ratines de toute espèce, dont nous fîmes des vêtements pour nous et nos équipages, qui manquaient de tout, dans ce rigoureux pays. Celui-ci cependant ne ressemblait en rien à cette côte du détroit si sèche et si aride, dont j'ai parlé. Ici, les terres étaient basses, couvertes d'herbes et d'arbres de différentes espèces que je n'ai pu trouver le temps de reconnaître. La figure et la tournure des sauvages de cette partie de la baie différaient aussi de celles des Esquimaux que nous avons vus précédemment; ceux-ci étaient plus grands, plus forts et n'avaient pas le saignement de nez des autres. Leurs vêtements de drap anglais avaient gardé quelque chose de sauvage dans leur forme. Ce pays, nous ont dit les Anglais, était peuplé d'une telle quantité de perdrix qu'ils en prenaient ou en tuaient bien une vingtaine de mille dans une année.

12 août 1782. — Le fort étant évacué de tout ce qu'il contenait, les canons en furent encloués; les 4 bastions minés, on les fit sauter. Les cinquante Anglais qui l'avaient habité n'étaient point des militaires, mais des gens de mer et de toutes espèces de métiers, nécessaires en effet dans ce pays perdu si loin de toutes ressources. Tous furent embarqués sur nos vaisseaux, où on les traita avec la même bonté que les gens de nos équipages; c'étaient des hommes excellents s'employant aux manœuvres comme nos matelots. Deux chevaux que possédaient les Anglais furent tués et dépecés; nous en eûmes deux quartiers dont on fit la soupe à l'équipage; j'en goûtai, elle n'était pas bonne. De Langle en fit mettre à la daube; nos Anglais prisonniers s'en régallèrent jusqu'au dernier morceau, croyant manger du bœuf et s'écriant sans cesse : *Good beef*. Il est certain que ce mets n'était pas sans mérite, surtout pour des affamés, comme nous étions.

La veille de notre départ, je fus témoin ému de la sépa-

ration des sauvages d'avec leurs amis les Anglais; ces pauvres gens se retiraient je ne sais où, emportant avec eux leurs richesses, telles quelles. A ce moment un de nos matelots se permit de leur dérober quelque chose, mais je l'avais aperçu et je le punis de sa mauvaise action dont j'étais indigné.

Pressés de nous rendre aux autres établissements anglais, nous appareillâmes, emmenant avec nous un bateau ponté anglais et quelques petites embarcations. Nous nous dirigeâmes au sud. Arrivés dans une espèce de rade foraine, nous mouillâmes à une longue encâblure, affourchant sud-est et nord-ouest. Les embarcations sont mises à la mer, les troupes se rendent à terre avec une partie de nos équipages. De Langle les y accompagne et me laisse le commandement de sa frégate. Aussitôt après le débarquement, le ciel s'embrume, le vent commence à souffler violemment. Le fond sur lequel nous étions n'était pas bon, un de nos câbles est ragué et nous perdons une de nos ancres. Je fais filer du câble de l'ancre qui était au mouillage, tandis que je fais tirer de la cale l'ancre de miséricorde que l'on remet au bossoir. J'eus peur de ne pas tenir sur nos ancres et d'être forcé de mettre sous voiles, par un coup de vent, à une côte pour ainsi dire inconnue, tant nos cartes étaient mauvaises.

Durant cet affreux temps, des ours, déradés apparemment par le courant violent des rivières, qu'ils voulaient traverser, se montraient à nous sur la mer; fatigués de nager, souvent, pour se reposer, ils montaient sur nos câbles. J'avais fait gréer un pierrier, sur l'avant du bâtiment; lorsqu'ils parurent, un de nos officiers (Doré) en tua un d'un coup de fusil à balle. On le dépeça pour en manger; la chair en était dure, huileuse, nullement appétissante.

Le temps étant devenu serein, le *Sceptre* fit le signal d'appareiller pour nous rapprocher de l'embouchure de la rivière, et nous mettre plus facilement en communication avec nos troupes à terre. Arrivés au mouillage, nous aper-

çûmes, à l'aide de nos lunettes, un bâtiment anglais, mouillé dans la rivière, près du fort.

Le lendemain, de grand matin, M. de Lapérouse m'envoya, par écrit, l'ordre d'entrer dans la rivière et d'attaquer ce bâtiment. Quelle nouvelle ce fut pour moi, alors âgé de vingt et un ans ! quelle perspective se présentait à mon esprit ! Je le combattrai vigoureusement, me disais-je, et j'en aurai le commandement. J'appareille en toute diligence, j'arme des canots qui vont devant moi, me signalent le brassiage et dirigent ma marche. Une brume blanche et claire couvrait la mer ; en approchant j'aperçois des bouées qui marquent le chenal à suivre dans la rivière ; je m'y dirige rapidement, mais quel est mon étonnement et ma déception lorsque, la brume se dissipant, je n'aperçois plus le navire, que j'avais si bien distingué la veille au soir ! Il avait profité de la nuit et de la brume pour s'échapper, emportant avec lui la provision de pelleteries du fort.

24 août 1782. — Ce fort, moins redoutable que l'autre, n'était construit qu'en bois. Après qu'il eut capitulé, les Anglais prisonniers furent embarqués sur nos vaisseaux et on l'incendia. La saison commençait à avancer, M. de Lapérouse renonça à chercher à aller détruire quelques autres petits établissements anglais plus enfoncés dans la baie, et s'occupa de son retour en Europe. L'*Engageante* remplaça l'ancre que nous avions perdue, et nous fîmes route pour sortir de la baie et repasser le détroit. Notre navigation, quoique pénible, fut fort heureuse. Nous ne revîmes pas, sur les bords du canal, nos amis les sauvages qui, déjà sans doute, s'étaient retirés des bords de la mer, dans l'intérieur des terres.

A la sortie du détroit, M. de Lapérouse donna l'ordre à de Langle de se rendre à Brest avec la frégate. M. Herne, le gouverneur du premier fort, sollicita et obtint de M. de Lapérouse permission de se rendre en Angleterre sur le petit bateau de 40 à 50 tonneaux que nous lui avions pris.

Malgré toutes les représentations qui lui furent faites sur les dangers qu'il encourrait dans cette longue navigation, vu la saison où nous étions, il persista obstinément dans sa résolution. On lui donna en hommes, en vivres, en instruments, tout ce qui lui était nécessaire, et il prit congé de nous. A notre retour en France, nous apprîmes, avec plaisir, qu'il était fort heureusement arrivé en Angleterre.

Les vents nous ayant contrariés, nous poussâmes quelques bordées presque en vue du cap Farewell, à la côte du Groënland. Là nous nous séparâmes de M. de Lapérouse et fîmes seuls route pour France avec toute la célérité que les vents permirent. Notre traversée n'offrit ni mauvaise rencontre, ni aucun événement remarquable; nous mouillâmes dans la rade de Brest; la frégate entra dans le port; j'en fis le désarmement à cause des réparations qu'elle exigeait, surtout à son doublage en cuivre.

De Langle partit pour Paris, allant rendre compte au ministre de notre expédition.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME IX DE LA VII^e SÉRIE (1888).

PREMIER TRIMESTRE

- CH. MAUNOIR. — Rapport sur les travaux de la Société de Géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1887, avec cartes dans le texte..... 5

2^e TRIMESTRE

- Centenaire de la mort de Lapérouse, célébré le 20 avril 1888..... 149

3^e TRIMESTRE

- Rapport sur le concours au prix annuel fait à la Société de Géographie dans sa séance générale du 15 avril 1888..... 397
CAMILLE DOULS. — Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le sud marocain..... 437
JULES MARCOU. — Nouvelles recherches sur l'origine du nom d'Amérique..... 480
Lettre du général J.-T. Walker, ancien « Surveyor general » de l'Inde, à propos de la notice de M. Dutreuil de Rhins sur le Tibet..... 521
J.-L. DUTREUIL DE RHINS. — Réponse à la lettre de M. le général Walker..... 530
V. TURQUAN. — Étude de la répartition géographique et de la densité de la population en France, commune par commune..... 544

4^e TRIMESTRE

- A. DUMONT. — Le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate, avec cartes dans le texte..... 557
ADRIEN BLONDEL. — L'île de la Réunion..... 574
ALFRED PIAT. — Projet de création d'un port de guerre et de commerce à Cabourg (Calvados)..... 598
JULES MARCOU. — Nouvelles recherches sur l'origine du nom d'Amérique (*Suite et fin*)..... 630

CARTES

- Portrait de Jean François de Galaup, comte de Lapérouse.
Portrait de Barthélemy de Lesseps (dans le texte, p. 285).
Voyages de Lapérouse 1785-1788.

- CAMILLE DOULS. — Itinéraires à travers le Sahara occidental et le sud marocain, 1887. 1/2, 200,000°.
- J.-L. DUTREUIL DE RHINS. — Croquis pour servir à la discussion du raccordement des fleuves de la partie sud-orientale du Thibet avec ceux de l'Inde ou de la Birmanie et de la Chine.
- VICTOR TURQUAN. — Spécimen de la carte de la répartition géographique ou densité de la population en France.
- Docks — Jetée — Drague marine — Vues de l'île de la Réunion : Titan — Pont de la rivière des Galets — Inauguration du port de la Pointe des Galets.
- Plan en projet d'un port de guerre et de commerce en eau profonde, et d'une ville à Cabourg (Calvados).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES